

# Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 13 février.....	p 2
Élections régionales.....	p 3
Syndicat Intercommunal du Collège de La Couronne.....	p 3
Attention aux chiens.....	p 3
Bien vieillir.....	p4
Cinéma RRRRHHH.....	p5
Chantier international.....	p5
Expo peinture à la MJC.....	p5
Loto du foot.....	p6
Tourbières Loisirs.....	p6
tennis de table.....	p6
Cercle des Aînés.....	p6
Boucles de la Boëme.....	p 7
Théâtre.....	p 7
Randonnées.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda de mars-avril.....	p 8

Bulletin  
d'Information Locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

N° 231

MARS

2004



### MERCI ET BRAVO LES BÉNÉVOLES ET RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Les bénévoles de l'association carnaval sont sur le pont depuis plusieurs semaines pour la construction du « bonhomme carnaval » qui conduira le prochain défilé.

Merci et bravo à eux tous pour la réussite de cette fête qui va bientôt avoir vingt ans et qui a maintenant dépassé les limites communales puisque les animations ont lieu sur le territoire de l'intercommunalité.

A cette époque de l'année vouée à la préparation des budgets, quelques petites précisions sur le vote des subventions aux associations.

Notre collectivité a toujours donné la priorité aux associations locales qui œuvrent sur le territoire par l'organisation de manifestations ou d'animations ouvertes à tous les habitants.

Les demandes de subvention doivent être formulées par écrit et préciser la situation financière de l'association au 31 décembre de l'année écoulée ainsi que le bilan des actions réalisées. Il convient également de préciser les manifestations envisagées pour l'exercice à venir et le budget prévisionnel correspondant.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les bénévoles associatifs, pensez à formuler vos demandes suffisamment tôt ; le vote du budget est prévu le 26 Mars prochain. Le formulaire à compléter est à votre disposition à la mairie.

Rendez vous le 27 Mars pour la journée carnaval.

Le maire  
Cécile FORGERON

**Participation Centres de Loisirs 2004**

Le Conseil Municipal décide de signer une nouvelle convention entre la Commune et le Centre Social pour l'organisation des centres de loisirs périscolaire, du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été. La participation financière de la Commune s'élève à 6,15 € par jour et par enfant.

**Mise à disposition chauffeur Centre Social**

Le Conseil Municipal décide de signer une nouvelle convention entre la Commune et le Centre Social pour la mise à disposition de ce dernier d'un chauffeur de bus pour les transports occasionnels à raison de 3 heures par semaine facturées au Centre Social.

**Crèche familiale**

Suite à la demande de Mme MARTIGNAC, directrice de la crèche familiale actuellement détachée de l'hôpital de Girac, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour son intégration dans la fonction publique territoriale dans le poste qu'elle occupe. Par ailleurs, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la prise en charge d'une journée de formation de Mme MARTIGNAC.

**Vitraux église**

Après présentation du devis d'un montant de 7 023,19 € TTC

concernant la restauration et la protection du vitrail Ouest et l'étanchéité du vitrail situé au-dessus de l'installation de chauffage, le Conseil Municipal décide de demander une aide financière à l'État et au Département.

**Registres d'état civil**

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'atelier de reliure de Maumont pour la reliure des registres d'état civil 1993-2002, pour la somme de 67,20 € TTC. Il accepte également le devis pour la restauration des registres 1923-1932 et 1933-1942 estimée entre 464,05 € et 525,06 € TTC.

**Sécurité Rue de l'Église**

Depuis les travaux d'aménagement, il s'avère que la sécurité des piétons est mise en péril par le stationnement anarchique et la vitesse excessive des véhicules qui génèrent également une gêne notoire pour les riverains.

Le Conseil Municipal décide :

- de limiter la vitesse des véhicules à 30 km/h
- de privilégier la circulation des piétons par la pose d'un panneau «



priorité aux piétons »

- d'interdire le stationnement des véhicules et de ne permettre que des « arrêts minute »
- d'installer des protections devant chaque entrée d'immeuble

**Eaux pluviales de Gersac**

La DDE propose une étude hydrogéologique pour apporter des solutions au problème d'écoulement des eaux pluviales. Le Conseil demande

à revoir la question lors de sa prochaine séance après l'obtention de précisions techniques et financières.

**Chemin rural de la Foy**

Le Conseil Municipal décide d'interdire la circulation des 4X4 sur le chemin rural dit « de la Rochandry à la Foy » afin d'empêcher sa dégradation et de préserver la tranquillité publique.

**Skate-Park**

La Commission « Skate Park » se réunira en mairie le 25 février afin de mettre au point un règlement intérieur d'utilisation du skate park.

**Ouverture de crédit**

Le Conseil Municipal décide de procéder à une ouverture de crédit en attendant le vote du Budget Primitif 2004 pour l'achat d'un lavoir.

**Foyer Résidence**

Dans le cadre du projet d'acquisition par le CCAS du Foyer Résidence pour Personnes Agées à l'OPDHLM, Le Conseil Municipal décide de mettre fin au bail emphytéotique. L'OPDHLM déjà propriétaire de la parcelle C 1780 sur laquelle est bâtie la structure, pour l'euro symbolique. (voir page 4)

**Élections**

La répartition des élus pour assurer la tenue des bureaux de vote est définie pour les élections régionales des 21 et 28 mars 2004. (voir gros plan)

**Plaquette info**

Un devis sera demandé à Compo Services pour la confection d'une plaquette d'informations destinée aux habitants.

**COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962**

La commémoration aura lieu le vendredi 19 mars 2004 à 17 heures. Départ de la mairie à 17 heures - dépôt d'une gerbe au monument aux morts - vin d'honneur à la mairie.

12 conseillers régionaux charentais seront à élire les 21 et 28 mars. Ils auront à gérer un budget de 458 millions d'euros (M€), dans lequel les crédits de la formation professionnelle et l'apprentissage s'élèvent à 89 millions, ceux des lycées à 90, ceux des routes et du transport régional des voyageurs par train à 85 M€.

L'agriculture recevra 15 M€, la même somme sera consacrée à la politique concernant la ville, les jeunes et le sport. Les nouvelles technologies, avec la création d'un réseau régional à très haut débit, sont dotées de 7 M€, soit à peu près autant que le tourisme. Quant à l'annuité 2004 de la dette, elle s'élèvera à 22 M€.

Pour financer ces dépenses la région recevra de l'État environ 250 M€. Elle empruntera 77 M€. Les contribuables régionaux contribueront à hauteur de 121 M€ dont 38,5 M€ sur les cartes grises.

Au soir du 2ème tour, la liste arrivée en tête bénéficiera de 14 sièges en plus de la répartition proportionnelle aux résultats. Ses sièges seront ensuite répartis par départements selon les résultats départementaux de la liste.

Pour figurer au second tour, une liste devra obtenir 10 % des suffrages. S'il elle atteint plus de 5 % elle pourra fusionner avec une autre.



**TOUT TOUT, CONTRE LES NICHES.**

A propos de nos amis les chiens.

Certains habitants rient jaune quand le chien du voisin leur jappe au nez... ou même de loin. Même impression quand la nuit qu'il voudrait câliner, est un peu trop canine..! Ça les met sur les dents. Alors, avant qu'il ne soit croc tard, rappelons aussi que la divagation des quadrupèdes à poils longs ou courts, est interdite.

Non seulement les animaux risquent de se retrouver les quatre pattes en l'air en traversant devant une voiture.

Mais ils peuvent également être la cause d'accident pour des cyclistes ou de chute pour les piétons.

Il existe enfin une dernière cause de mécontentement : certains chiens, ou chats, pensant que l'affaire est dans le sac, déchirent ceux des poubelles faisant un tri qui laisse à désirer en matière d'image et d'odeur.

Alors faisons tout tout pour que nos amis les bêtes, ne soient pas motifs à se faire des niches entre voisins.

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du secteur de La Couronne a été créé le 5 mai 1978 pour l'agrandissement du collège de La Couronne. Regroupant les communes de La Couronne, Nersac, Vœuil-et-Giget, Rouillet-Saint-Estèphe et Mouthiers sur Boème, il a aujourd'hui pour objet l'aide au « fonctionnement de l'ensemble de l'établissement, ensemble comprenant les locaux et les aménagements actuels, ceux qui seront construits, ainsi que le gymnase attenant ».

Ayant son siège à la mairie de La Couronne, il est composé de représentants des conseils municipaux des cinq communes, chacune étant représentée par deux délégués. Mouthiers y est représenté par Mmes Christine Discour et Michèle Lhomme. Il est présidé par M. Thierry Bélisaire, de La Couronne. Chaque commune participe au budget du SIVOS avec une contribution calculée pour 50% au prorata du nombre d'élèves (XXX pour Mouthiers en 2003) et pour l'autre moitié au prorata du potentiel fiscal hors taxe professionnelle. La participation de Mouthiers en 2003 a été de XXX €, sur un budget total de 49 146 € en fonctionnement et 57 223 € en investissement. Le SIVOS reçoit des subventions seulement sur son budget d'investissement.

L'importance du budget d'investissement, alors que les collèges sont de la responsabilité du département, s'explique par la contribution à la construction en 1999 d'une aire couverte sportive et à son aménagement, notamment par l'installation d'un mur d'escalade et l'achat de matériel sportif complémentaire.

Les dépenses de fonctionnement concernent le soutien apporté par le syndicat à des actions éducatives spécifiques du collège. Ainsi participe-t-il à hauteur de 7 650 € au contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) mis en place avec l'aide des centres sociaux de La Couronne et de Charente-Boème-Charraud pour aider à la réussite scolaire et sociale des enfants (aide aux devoirs et aux leçons, atelier lecture-écriture, atelier oral). Sont également aidées les activités sportives de l'UNSS, notamment pour les déplacements des équipes en compétition, ainsi que les séjours en classes de découverte (Chambon, Aubeterre, Oleron), les échanges scolaires internationaux et les activités des clubs du foyer socio-éducatif.

Alors que le SIVOS aurait pu disparaître avec la départementalisation du collège, les élus des cinq communes ont décidé qu'il devait continuer à contribuer à la qualité de l'enseignement, en donnant à nos collégiens les petits coups de pouce nécessaires et on ne peut que se féliciter de voir employer ainsi une part de nos impôts pour participer à la réussite scolaire de nos jeunes.

## BIEN VIEILLIR À MOUTHIER



### RÉDUIRE LES RISQUES

Le maintien de notre Foyer Logement sous son statut actuel aurait pu avoir deux sortes de conséquences négatives. Premièrement, la désaffection des résidents. En effet, la demande des familles est de plus en plus tournée vers des équipements médicalisés. Ceux-ci garantissent à leurs pensionnaires, des services adaptés aux problèmes de santé particuliers de cet âge de la vie. L'absence de ces services agit comme un repoussoir à l'égard des familles en recherche d'un établissement d'accueil. La conséquence indirecte de cette désaffection aurait généré un déficit de fonctionnement entièrement à la charge de la commune. Deuxièmement, le maintien du Foyer dans le patrimoine de l'Office Départemental HLM, aurait fait de Mouthiers un locataire longue durée puisque le bail était emphytéotique.

### TECHNIQUEMENT

- agrandissement de la cuisine pour préparation des repas sur site,
- création d'un cabinet de consultation médical
- agrandissement de l'infirmerie
- création de salles d'animation
- déplacement et agrandissement du local technique blanchisserie
- transformation des T2 en chambres individuelles

### RACHETER

Le capital et les intérêts restant dûs s'établissent à 1 552 0000 €. de cette somme il faut déduire les provisions enregistrées par l'office HLM au titre des grosses réparations, et non consommées, soit 158 060 € auxquels s'ajoute la valeur comptable (HLM) du logement de fonction. Le prix net de cession s'élèverait à **1 338 373 €.**



### UN COUT GLOBAL DE 2,8 MILLIONS D'EUROS

- TRAVAUX DE RETRUCTURATION  
1 495 615 €  
dont : TVA 114 300 €  
: conduite d'opération (par l'OPDHLM)  
34 000 €
- ACHAT du BATIMENT  
1 338 373 €

### L'ENJEU D'UNE CUISINE ADAPTÉE

Le bénéfice d'un régime alimentaire adapté est aujourd'hui l'un des facteurs clé d'un bon vieillissement de la personne. Mais la personnalité de chaque résident, son profil médical, conduisent de fait à l'individualisation des régimes alimentaires. C'est pourquoi il est apparu nécessaire, comme dans les établissements identiques, de disposer d'équipements de cuisine adaptés à cette diversité.

En produisant sur place, au foyer, les repas conformes à chacun des régimes, des transports venant de la cuisine centrale du groupe scolaire seront évités. Gains de temps et de qualité qui nécessiteront toutefois une redistribu-

tion des postes entre ces différents pôles d'activités municipales.



## CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES

Un chantier international « Solidarité Jeunesse » se tiendra à Mouthiers Au maximum une quinzaine de jeunes à partir de 18 ans venant du monde entier, restaureront le four à pain du Petit Guillon avec le concours de Michel Vallat et de notre équipe technique. Ces jeunes sont volontaires et paient leur voyage pour faire la connaissance d'un pays, de ses coutumes et de sa population. Ils sont encadrés par des animateurs de l'Association « Solidarité Jeunesse ».

Pour accueillir ce groupe, la Commune de Mouthiers a déjà prévu le lieu d'hébergement. Mais il reste à prévoir l'animation!

Si vous désirez faire partie d'un groupe « Accueil Jeunesse », nous vous invitons à une réunion de présentation le jeudi 1er avril à 20 heures à la mairie de Mouthiers.

Si vous ne pouvez être présents ce jour là, contactez le secrétariat de la mairie : nous vous inviterons aux réunions prochaines.

**du 30 juillet au 21 août**



## CARNAVAL 2004 "Les Joyeuses Olympiades"

rassemblement pour la cérémonie d'ouverture place du Champ de Foire à partir de 17 h.

### PROCHAIN EXPOSANT MJC

Peintures de



Jean Marie HUET

### LE PUCERON DÉCHAÎNÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir à la bibliothèque municipale l'exposition

« Le puceron déchaîné » ou la vie des insectes et leur milieu naturel.

**du 3 au 31 Mars**



**Mardi 9 MARS à 20h30**

**RRRrrrr!!!**

MJC Jules Berry



## DU COTÉ FOOT

Tirage de la tombola Les numéros gagnants sont :  
80 - 177 - 207 - 376 - 400 - 415 - 524 - 537 - 555 - 582

- 592 - 831 - 840 - 971 - 987  
- 1019 - 1049 - 1072 - 1111 - 1268 - 1297 - 1299 - 1303 - 1326 - 1371 - 1390 - 1404 -

1407 - 1455 - 1481.  
Les lots sont à retirer auprès de M. Didier CHARRIER  
05.45.67.84.97

## TOURBIÈRES ET LOISIRS

Le bureau a été constitué  
Présidente d'honneur : Mme Cécile FORGERON  
Président : M. Bernard SAUVET  
Trésorier : M. Yvon RIVET

Trésorier Adjoint : M. Jacques NAZAIRE  
Secrétaire : J.-Claude FORGERON  
Sec. Adjoint : M. Guillaume SAUVET  
Garde-pêche : M. James CHIRON

Ouverture de la pêche  
**21 MARS**  
Fermeture de la pêche  
**30 NOVEMBRE**



Photo A. PORTE

## REPAS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE.

Prix du repas : 18 €  
vin ordinaire compris  
Gratuit pour les enfants.  
crêpes - gâteaux.

Le soir, soupe à l'oignon gratuite  
à partir de 20 heures.  
Repas ouvert à tous  
ambiance assuré

**dimanche 14 mars**  
**à midi**  
**salle polyvalente**

## TENNIS DE TABLE

Eh oui ! le samedi 21 février est passé. La coupe populaire du tennis de table s'est déroulée à la salle polyvalente comme chaque année. Encore un succès avec 28 participants (18 non-licenciés et 10 licenciés du Club)  
Pour les non-licenciés :  
1er BERGER Anthony  
2ème ARLIX Claude  
3ème CHAGNAUD Anais  
Les licenciés du Club de Mouthiers sont, dans l'ordre :  
1er MOHIMONT Thierry

2ème ALLAIN Mickaël  
3ème CHAGNAUD Yoann  
A cette occasion, de nombreux lots



ont été attribués aux gagnants. Un petit récapitulatif de la seconde phase des compétitions depuis janvier 2004 pour les divisions 2 et 3 Pour l'équipe de division 2, actuellement sur 3 matchs effectués : 2 nuls et 1 défaite  
Pour l'équipe de division 3, sur 3 matchs effectués : 1 défaite et 2 victoires.  
Souhaitons bonne chance aux deux équipes pour que cette fin de saison se termine aussi bien qu'elle a commencé.

## CERCLE DES AÎNÉS : UN NOUVEAU BUREAU

Présidente : Mme Jacqueline BROUILLET  
Vice-Présidente : Mme Simone HILAIRET  
Secrétaire : Mme Yvette CADUSSEAU  
Secrétaire Adjointe : Mme Francine SIERRA

Trésorier : M. André SIERRA  
Changement de date pour le  
**voyage aux Baléares**

**22 au 27 mars**  
Pour renseignements, s'adresser au  
05.45.67.92.95 Ou 05.45.67.96.13

## 14 ÈMES BOUCLES DE LA BOÈME

**3 randonnées VTT :**  
16 - 28 - 40 km  
Départs : 8 H à 9 H 30  
**3 randonnées**  
**pédestres** accompagnées

Thème : **le chemin de Saint-Jacques de Compostelle**  
9 heures (journée) : de Mouthiers à Plassac (et retour) : **21 km**

repas tiré du sac (ou possibilité de le faire transporter) pris sous abri  
9 heures 15 (matinée) : 12 km (retour avant Plassac) salle pour le repas (non fourni)  
13 heures 45 : entre La Couronne et Mouthiers 12 km (gratuite - pas de ravitaillement)

## 7 mars

Tarifs (ravitaillement compris)  
VTT : licenciés 3 € ; non licenciés 5 € ; moins de 16 ans 1 €  
Pédestres : matin et journée 3 € ; moins de 16 ans gratuit  
Rendez-vous au stade (salle polyvalente)

05.45.67.92.53  
05.45.67.84.38

## THÉÂTRE "Quisaitout et Grobêta"

Par l'Arsénique théâtre.  
Quisaitout est le maître : Il a tout Grobêta est le serviteur : Il n'a rien. Cependant un voyage, une éruption à "Stratzenowicht", lieu de vérité et d'abondance va fixer les personnages comme un bain de photographie.  
Cet éclairage en révélant leurs ombres et leurs lumières propose aux



spectateurs un conte moderne et ludique en même temps qu'une interrogation sur le sens de la vie  
**Mise en scène : Marisol Mathieu**  
En partenariat avec la Commune de Mouthiers et la MJC Jules Berry  
Renseignements et réservations au 05.45.67.84.38.  
Entrée : 8 € Tarif réduit - de 18 ans : 4 €

**3 avril**  
**à 20 h 30**  
**salle polyvalente**

## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOÈME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place de la mairie	Lieu de la rando	Point d part	heure	NB de km
dim 7 mars	14 me boucle de la Bo me Mouthiers St Jacques:3 randos pied+3randos VTT			voir presse locale	9h : 21km 9h15 : 12 km 13 h 45 : 12 km	
Dim 14 mars	Rando-challenge		Roumazi res infos suivre			
Dim 28 mars	Nicole GIRARDEAU 05.45.67.19.61	10 h 30 heure d' t	Vaux-Lavalette repas tir du coffre (poss. que apr s-midi)	Mairie	11 h 13h30	4 11
Dim 25 avril	B atrice CAREL	8 h 15	Vaux-Rouillac Repas tir du sac	Place Mairie	9 h	19,5

## RANDONNÉES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boème pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou

forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

**Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire**

**MERCREDI**  
**10 et 24**  
**MARS**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

10 février : Érine HYMONNET « le Rosier »

18 février : Océane CHIRON 5 rue de la Boème

### DÉCÈS

13 février 2004 : RAYMOND Lucien Gilbert «  
Route de la Côte à Bournet »

14 février 2004 : VERGNAUD Lucienne veuve  
PICHON "Gersac"

## SUR VOTRE AGENDA

### MARS

Samedi 6 : soirée du Club de foot  
salle polyvalente

Dimanche 7 : 14èmes boucles de la Boème

Dimanche 14 : repas des chasseurs  
salle polyvalente

Dimanche 21 : repas de la FNACA  
salle polyvalente

Samedi 27 : Don du Sang

Samedi 27 : Carnaval

### AVRIL

Samedi 3 : soirée théâtre à la salle polyvalente

Samedi 10 : Spectacle « Graind'folie » organisé  
par le foot à la salle polyvalente

Dimanche 18 : concours de pêche organisé par  
le Comité des Fêtes

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au  
lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême  
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie  
de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MÉDECINS de GARDE

### MARS

7 DR Non communiqué

14 DR à la mairie

21 DR au jour

28 DR de la publication

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain  
bulletin

Il paraîtra début avril 2004. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lec-  
teurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mars. Rappelons que les annonces concerneront les acti-  
vités prévues jusqu'au 15 avril.  
Le numéro suivant paraîtra en mai.

## CARNAVAL 2004

### "Les Joyeuses Olympiades"

Rassemblement pour la cérémonie d'ouverture place du Champ de Foire  
à partir de 17 h. Musiques de rues, échassiers colorés et grosses têtes,  
animeront un carnaval exceptionnel et nouveau.

Défilé dans les rues de Mouthiers avec danses à la Maison de Retraite,  
bataille de confettis place de l'Eglise, jugement et Crémation au Tennis.

Soirée Carnaval : à partir de 20 h à la Salle Polyvalente.

Repas et musique pour danser Surprises et jeux La fête finale et joyeuse



Ambiance sucrée-salée pour la soirée des parents d'élèves



Ils ont attrapé la grosse tête. Qui ? fin du suspens le 27 mars.



Le plaisir de la glisse sur la piste... de danse, c'est hip hop

(Photos Alain PORTE)